

DÉCLARATION DES REVENUS 2020

20

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

N° FIP ▶
N° fiscal ▶
N° fiscal du conjoint ▶
N° d'accès en ligne ▶

ÉTAT CIVIL

DÉCLARANT 1

Monsieur

Madame

DÉCLARANT 2

Monsieur

Madame

Nom de naissance

Prénoms

Date de naissance

Lieu de naissance

99

ITALIE

DÉPARTEMENT

COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER

DÉPARTEMENT

COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER

Nom auquel vos courriers seront adressés

Votre téléphone

Votre mél

ADRESSE AU 1^{ER} JANVIER 2021

Adresse

N°

RUE

CODE POSTAL

COMMUNE

Complément

Appartement

N°

ÉTAGE

ESCALIER

BÂTIMENT

RÉSIDENCE

NB. PIÈCES

Statut

PROPRIÉTAIRE

LOCATAIRE

COLOCATAIRE

HÉBERGÉ GRATUITEMENT

NOM DU PROPRIÉTAIRE

NOM DU COLOCATAIRE

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Vous avez changé d'adresse en 2020

Date du déménagement

2 | 0 | 2 | 0

Adresse

N°

RUE

au 1^{er} janvier 2020

CODE POSTAL

COMMUNE

Complément

Appartement

N°

ÉTAGE

ESCALIER

BÂTIMENT

RÉSIDENCE

Vous avez changé d'adresse en 2021

Date du déménagement

2 | 0 | 2 | 1

Adresse actuelle

N°

RUE

CODE POSTAL

COMMUNE

Complément

Appartement

N°

ÉTAGE

ESCALIER

BÂTIMENT

RÉSIDENCE

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur, cochez

ØRA

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À

Le

Si vous souscrivez une déclaration

d'impôt sur la fortune immobilière, cochez

ØIF

Si vous déposez la déclaration au titre d'un mandat,

apposez votre cachet et cochez

ØTA

SERVICES GESTIONNAIRES

DIR

FOYER FISCAL

001

TAXE D'HABITATION

A | SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2020

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Marié(e)s M Célibataire C
Divorcé(e)/séparé(e) D Veuf(ve) V
Pacsé(e)s O

Date des changements en 2020

- Mariage X 2 0 2 0 Pacs X 2 0 2 0
N° fiscal de votre conjoint
Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2020 B
- Divorce/séparation/rupture de Pacs Y 2 0 2 0
- Décès: déclarant 1 Z 2 0 2 0
déclarant 2 Z 2 0 2 0

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire

1. Célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)

- Vous viviez seul au 1^{er} janvier 2020 (ou au 31 décembre 2020 en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en 2020) et vous avez un enfant:
- majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre)
 - ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.
- Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années au cours desquelles vous viviez seul L
- Vous ne viviez pas seul au 1^{er} janvier 2020 N

2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour invalidité d'au moins 40% ou de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité"

Votre conjoint remplit ces conditions ou votre conjoint, décédé en 2020, remplissait ces conditions P
..... F

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre

- Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf:
- vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1947) et vous remplissez ces conditions;
 - ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1947) et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire;
 - ou votre conjoint décédé en 2020 bénéficiait de la demi-part supplémentaire W
- Vous êtes mariés ou pacsés: l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1947), remplit ces conditions S
- Vous avez une pension de veuve de guerre G

D | RATTACHEMENT EN 2020 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS nés du 1.1.1999 au 31.12.2001 ou, s'ils sont étudiants, nés du 1.1.1995 au 31.12.2001

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant J _____
Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants) N _____

Monsieur Madame

Nom, prénom
Date de naissance
Lieu de naissance

B | PARENT ISOLÉ

T

C | PERSONNES À CHARGE EN 2020

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Enfants à charge

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.2002 au 31.12.2020) ou handicapés quel que soit l'âge F _____
Année de naissance

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité G _____
Année de naissance

Renseignements sur vos enfants

Nom, prénom
Date de naissance
Lieu de naissance
Nom, prénom
Date de naissance
Lieu de naissance

Enfants en résidence alternée ou à charge partagée

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.2002 au 31.12.2020) ou handicapés quel que soit l'âge H _____
Année de naissance

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité I _____
Année de naissance
Nom et adresse de l'autre parent

Renseignements sur vos enfants

Nom, prénom
Date de naissance
Lieu de naissance
Nom, prénom
Date de naissance
Lieu de naissance

Autres personnes invalides à charge, vivant sous votre toit

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité R _____
Année de naissance
Nom, prénom, date et lieu de naissance

INFORMATIONS

COORDONNÉES BANCAIRES Si ces coordonnées sont inexactes ou absentes, joignez **obligatoirement** un RIB.

BIC IBAN

Titulaire du compte

Ces coordonnées bancaires seront utilisées pour le paiement de votre impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement à la source.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFiP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la DGFiP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Déclaration des revenus 2020 (2042 / 2042 C / 2042 RIC1)

Mandataire et Tiers de confiance :

CABINET MAURO MICHELINI
RESIDENCE AZUR - 33 BOULEVARD DUBOUCHAGE
06000 NICE

Divers

8SH Affiliation régime séc.sociale EEE ou Suisse - Déclarant 1 (à cocher) : X

Informations connues de l'administration

Professions non salariées (2042Cpro)

Nom et prénom de l'exploitant : M .
Adresse d'exploitation :

Régime / Nature :
Régime micro : numéro SIRET :

Revenus des locations meublées non professionnelles

5NK Revenus locations meublées non prof. hors CGA - Déclarant 1 : 4112
5GF Locations meublées non professionnelles - Déficit de 2015 : 11956
5GG Locations meublées non professionnelles - Déficit de 2016 : 5345
5GH Locations meublées non professionnelles - Déficit de 2017 : 793

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES NON-RESIDENTS

PRENOM NOM :

Êtes-vous fonctionnaire en poste à l'étranger, c'est-à-dire hors de France métropolitaine et hors DOM ? OUI
 NON

Vous êtes fonctionnaire :

- dans un ministère, dans une collectivité territoriale ou relevant dans la fonction publique hospitalière
- dans une Collectivité d'Outre-Mer (Saint-Martin depuis plus de 5 ans, Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie, St-Pierre-et-Miquelon, Wallis et Futuna)
- dans une organisation internationale
- de l'Union Européenne et, antérieurement à votre prise de fonction, non résident en France

PRENOM NOM :

Êtes-vous fonctionnaire en poste à l'étranger, c'est-à-dire hors de France métropolitaine et hors DOM ? OUI
 NON

Vous êtes fonctionnaire :

- dans un ministère, dans une collectivité territoriale ou relevant dans la fonction publique hospitalière
- dans une Collectivité d'Outre-Mer (Saint-Martin depuis plus de 5 ans, Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie, St-Pierre-et-Miquelon, Wallis et Futuna)
- dans une organisation internationale
- de l'Union Européenne et, antérieurement à votre prise de fonction, non résident en France

Code régime : 2

Taux moyen :

8ZW =

8ZY =

**REVENUS DE SOURCES FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE RETENUS
POUR LE CALCUL DU TAUX MOYEN**

TRAITEMENTS, SALAIRES

Montants déclarés
dans la déclaration
principale _____

Montants calculés
des frais réels _____

Si vous avez perçu des traitements, salaires de source étrangère ou de source française imposables dans votre État de résidence, vous devez les déclarer ci-après.

Êtes-vous concernés ? OUI NON

Montants
de ces revenus _____

Option pour
les frais réels _____

Total des traitements
salaires _____

PENSIONS, RETRAITES, RENTES

Montants déclarés
dans la déclaration
principale _____

Si vous avez perçu des pensions, retraites, rentes de source étrangère ou de source française imposables dans votre État de résidence, vous devez les déclarer ci-après.

Êtes-vous concernés ? OUI NON

Montants
de ces revenus _____

Total des pensions,
retraites, rentes _____

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

Montants déclarés
dans la déclaration
principale _____

Si vous avez perçu des rentes viagères à titre onéreux de source étrangère ou de source française imposables dans votre État de résidence, vous devez les déclarer ci-après.

Êtes-vous concernés ? OUI NON

Montants
de ces revenus _____

Total des pensions,
retraites, rentes _____

REVENUS FONCIERS

MICRO-FONCIER _____ (recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 €)

RÉGIME RÉEL

Revenus fonciers imposables _____

Déficit imputable sur les revenus fonciers _____

Déficit imputable sur le revenu global _____

Déficits antérieurs non encore imputés _____

Si vous avez perçu des revenus fonciers de source étrangère ou de source française imposables dans votre État de résidence, vous devez les déclarer ci-après.

Êtes-vous concernés ? OUI NON

MICRO-FONCIER _____ (recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 €)

RÉGIME RÉEL

Revenus fonciers imposables _____

Déficit imputable sur les revenus fonciers _____

Déficit imputable sur le revenu global _____

Déficits antérieurs non encore imputés _____

TOTAL DES REVENUS FONCIERS**MICRO-FONCIER** _____ (recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 €)**RÉGIME RÉEL**

Revenus fonciers imposables _____

Déficit imputable sur les revenus fonciers _____

Déficit imputable sur le revenu global _____

Déficits antérieurs non encore imputés _____

Récapitulatif de la fiche d'aide au calcul*Vos revenus bruts* _____*Vos intérêts d'emprunts* _____*Vos frais et charges* _____**REVENUS ET PLUS-VALUES DES PROFESSIONS NON SALARIÉES**

Montants déclarés dans la déclaration principale

REVENUS AGRICOLES

Régime micro-BA _____

Régime bénéfice réel _____

Sous-total _____

Déficits des années antérieures non encore déduits

2014

2015

2016

2017

2018

2019

REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX PROFESSIONNELS

Régime micro-BIC _____

Régime bénéfice réel _____

Sous-total _____

REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS

Régime micro-BIC	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Régime bénéfice réel	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Sous-total	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Déficits des années antérieures non encore déduits	_____	_____	_____	_____	_____	_____
	2014	2015	2016	2017	2018	2019

REVENUS DES LOCATIONS MEUBLÉES NON PROFESSIONNELS

Régime micro-BIC	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Régime bénéfice réel	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Sous-total	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Déficits des années antérieures non encore déduits	_____	_____	_____	_____	_____	_____
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	2016	2017	2018	2019		

REVENUS NON COMMERCIAUX PROFESSIONNELS

Régime déclaratif spécial ou micro-BNC	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Régime de la déclaration contrôlée	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Sous-total	_____	_____	_____	_____	_____	_____

REVENUS NON COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS

Régime déclaratif spécial ou micro-BNC	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Régime de la déclaration contrôlée	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Sous-total	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Déficits des années antérieures non encore déduits	_____	_____	_____	_____	_____	_____
	2014	2015	2016	2017	2018	2019

Si vous avez perçu d'autres revenus de source étrangère ou de source française imposables dans votre État de résidence, vous devez les déclarer ci-après.

Êtes-vous concernés ? OUI NON

REVENUS AGRICOLES

Régime micro-BA

Revenus imposables _____

Régime bénéfice réel

Revenus imposables _____

Déficits _____

Sous-total

REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX PROFESSIONNELS

Régime micro-BIC

Revenus imposables –
vente de marchandises
et assimilées _____

Revenus imposables –
Prestations de services
et locations meublées _____

Régime bénéfice réel

Revenus imposables _____

Déficits _____

Sous-total

REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS

Régime micro-BIC

Revenus imposables –
vente de marchandises
et assimilées _____

Revenus imposables –
Prestations de services _____

Régime bénéfice réel

Revenus imposables	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Déficits	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Sous-total						
	_____	_____	_____	_____	_____	_____

REVENUS DES LOCATIONS MEUBLÉES NON PROFESSIONNELS

Régime micro-BIC

Locations meublées	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Locations de chambres d'hôtes et meublés de tourisme classés	_____	_____	_____	_____	_____	_____

Régime bénéfice réel

Revenus imposables	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Déficits	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Sous-total						
	_____	_____	_____	_____	_____	_____

REVENUS NON COMMERCIAUX PROFESSIONNELS

Régime déclaratif spécial ou micro-BNC

Revenus imposables	_____	_____	_____	_____	_____	_____
--------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Régime de la déclaration contrôlée

Revenus imposables	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Déficits	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Sous-total						
	_____	_____	_____	_____	_____	_____

REVENUS NON COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS

Régime déclaratif spécial ou micro-BNC

Revenus imposables _____

Régime de la déclaration contrôlée

Revenus imposables _____

Déficits _____

Sous-total

TOTAL DES REVENUS ET PLUS-VALUES DES PROFESSIONS NON SALARIÉES

VOS CHARGES

Montants déclarés dans la déclaration principale _____

Pour le calcul du taux moyen d'imposition, souhaitez-vous déclarer des pensions alimentaires versées par vos soins, imposables en France entre les mains du bénéficiaire et qui ne vous ont procuré aucun avantage fiscal dans votre pays de résidence ?

Êtes-vous concernés ? OUI NON

Vos charges supplémentaires _____

Total des pensions alimentaires _____



IMPÔT SUR LE REVENU
Bénéfices industriels et commerciaux

(Cocher la ou les cases correspondantes)

Exercice ouvert le	01/01/2020	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>	ou réel normal	<input type="checkbox"/>
et clos le	31/12/2020	Option pour la comptabilité super-simplifiée	<input type="checkbox"/>	TVA	<input type="checkbox"/>
		Option pour le régime de la taxation au tonnage	<input type="checkbox"/>		

A IDENTIFICATION

Dénomination de l'entreprise : _____ Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise : _____

Adresse de l'entreprise : _____

Mél : _____

Téléphone : _____

SIREN _____ Mél : _____

Préciser l'ancienne adresse en cas de changement : _____

B DIVERS

Activités exercées (souligner l'activité principale) : _____

Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case)

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 3)

	Col. 1	Col. 2
1. Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col.2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)	4	1 1 2
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10 %		
2. Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)		
- (Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu.....)	a	
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants	b	
revenus nets exonérés (a - b).....	c	
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu.....	d	
3. Total	4	1 1 2
4. Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1)	4	1 1 2

4. bis Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)

- Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecimes du CGI

- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecimes du CGI

5. Plus-values

taxées selon les règles prévues par les particuliers à court terme et à long terme exonérées à long terme imposables à 12,8 %

à long terme différée de 2 ans (art. 39 quindecies I-1 du CGI) dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI) dont plus-value à court terme exonérée art. 151 septies (151 septies A et 238 quindecies)

6. Exonérations, Abattements et crédits d'impôt

Entreprise nouvelle art. 44 sexies ZRR art. 44 quindecies Zone franche d'activité art.44 quaterdecies Autres dispositifs

ZFU art. 44 octies et 44 octies A Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies Jeunes entreprises innovantes (JEI) art. 44 sexies A

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies

Exonération ou abattement pratique sur les plus-values à long terme imposables à 12,8 % sur le bénéfice professionnel

Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 quater W)

7. BIC non professionnels (2031 Bis-SD)

a - BÉNÉFICE b - DÉFICIT

Plus-values à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance

Moins-values à court terme (art 39 duodécies) PV nettes à long terme imposable à 12,8 % Exonération ou abattement pratiqué sur le bénéfice non professionnel

8. Régime des sociétés de personnes

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

9. Comptabilité informatisée

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé C E G I D

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI). Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. La notice n° 2033-NOT-SD est également accessible sur le site www.impots.gouv.fr.

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) ECF

Nom et coordonnées du CGA/OMGA _____ Nom et coordonnées du viseur conventionné _____

N° d'agrément du CGA/OMGA ou du viseur conventionné _____ Identité du déclarant: _____

CABINET MAURO MICHELINI Lieu: NICE Date: 13/04/2021

33 BD DUBOUCHAGE Qualité et nom du déclarant: EXPERT-COMPTABLE

06000 NICE Signature: MAURO MICHELINI

0608995240

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

N° 2067
(2021)

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise _____

du 01/01/2020

Adresse _____

au 31/12/2020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ④) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧) 8	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

*** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑨) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2020 (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice 2020 ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire EXPERT-COMPTABLE MAURO MICHELINI		A NICE _____ le 13/04/2021 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise _____ Néant *

Adresse de l'entreprise _____

Numéro SIRET *

Durée de l'exercice en nombre de mois * Durée de l'exercice précédent *

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 0		3 1 1 2 2 0 1 9		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	127 432	29 621	97 811	100 124	
	Immobilisations financières * (1)	040	042					
Total I (5)	044	048	127 432	29 621	97 811	100 124		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070				
		Autres * (3)	072	074				
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086					
	Charges constatées d'avance *	092	094	18		18	18	
	Total II	096	098	18		18	18	
	Total général (I+II)	110	112	127 450	29 621	97 829	100 142	
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET			
				1	2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		93 107	96 261			
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132					
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		4 112	3 179			
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142		97 219	99 440			
	Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		610	702			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172					
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		610	702			
Total général (I + II + III)	180		97 829	100 142				
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le							
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13 1 1 2 2 0 2 0						13 1 1 2 2 0 1 9							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209						210							
	Production vendue	} biens	} dont export et livraisons intracommunautaires	215						214							
				} services *	217						218	10 332 9 960					
					Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222						224				
	Production immobilisée *				226						226						
	Subventions d'exploitation reçues				230						230						
	Autres produits				232	10 332					232	9 960					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				234						234						
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				236						236						
	Variation de stock (marchandises) *				238						238						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				240						240						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				242	2 626					242	3 183					
	Autres charges externes * :		} dont crédit bail :		243	646					243						
	} mobilier		} - immobilier		244	1 281					244	1 285					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				250						250						
	Rémunérations du personnel *				252						252						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				254	2 313					254	2 313					
	Dotations aux amortissements *				256						256						
	Dotations aux provisions				259						259						
	Autres charges		} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		260						260						
} dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				264	6 220					264	6 781						
Total des charges d'exploitation (II)				270	4 112					270	3 179						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				280						280							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				290						290						
	Produits exceptionnels (IV)				294						294						
	Charges financières (V)				300						300						
	Charges exceptionnelles		} dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347						347						
	} dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348						348						
Impôts sur les bénéfices *				310	4 112					310	3 179						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				312	4 112					312	314						
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		316						316							
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				318						318						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				322						322						
	Provisions non déductibles *				324						324						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				330	247					330	248					
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés				251	249					251						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)				998						998						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						999						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997						997						
	Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				342						342					
		Entrepr. nouvelles (44 sexies)		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)		127						127					
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		Jeune entreprise innovante (44 septies A)		991						991							
ZFA NG (44 quinquies)		Investissements outre-mer		346						346							
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				993						993							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	4 112					352	354						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356						356						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360						360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	4 112					370	372						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts) Désignation de l'entreprise : _____ Néant *

Table I: IMMOBILISATIONS. Columns: I, IMMOBILISATIONS, Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice, Augmentations, Diminutions, Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice, Réévaluation légale *. Rows include ACTIF IMMOBILISÉ, Immobilisations incorporelles (Fonds commercial, Autres), Immobilisations corporelles (Terrains, Constructions, Installations techniques, etc.), Immobilisations financières, and TOTAL.

Table II: AMORTISSEMENTS. Columns: II, AMORTISSEMENTS, Montant des amortissements au début de l'exercice, Augmentations : dotations de l'exercice, Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises, Montant des amortissements à la fin de l'exercice. Rows include Immobilisations incorporelles, Immobilisations corporelles (Terrains, Constructions, etc.), and TOTAL.

Table III: PLUS-VALUES, MOINS-VALUES. (19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle). Columns: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. Row: Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

Table for Plus ou moins-values. Columns: Immobilisations, Valeur d'actif *, Amortissements *, Valeur résiduelle, Prix de cession *, Court terme *, Long terme (19%, 15% ou 12,8%, 0%). Rows 1-10, TOTAL, Plus-values taxables à 19% (1), Régularisations, and TOTAL.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT. (1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : _____

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Immob. incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés	983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits reportables	984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Déficits de l'exercice	860	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/01/2020	et clos le : 31/12/2020	Durée en nombre de mois 1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :		376
dont apprentis		657
dont handicapés		651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
TOTAL 1		106
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
TOTAL 2		144
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150
TOTAL 3		152
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026
Période de référence	024	160
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société) 1
 1(1) Néant *EXERCICE CLOS LE N° SIRET DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ADRESSE (voie) CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905
--	-----

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			17.70
31/12/2020 OD ASS. HAB. 01.01.21-28.02.21	17.70	*	
COMPTES DE PASSIF			
FACTURES NON PARVENUES			610.00
31/12/2020 OD FACT.		*	610.00

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	97 811		100 124		2 313	2.31
IMMEUBLE	118 000		118 000			
FRAIS D'ACHAT	9 432		9 432			
AMORT.IMMEUBLE	8 496		6 372		2 124	33.33
AMORTISSEMENT ANTERIEUR	20 369		20 369			
AMORT. FRAIS D'ACHAT	756		567		189	33.33
TOTAL I	97 811		100 124		2 313	2.31
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	18		18		0	1.06
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	18		18		0	1.06
TOTAL II	18		18		0	1.06
TOTAL GENERAL	97 829		100 142		2 313	2.31

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	10 332		9 960		372	3.73
LOYERS IMMEUBLE	10 332		9 960		372	3.73
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	10 332		9 960		372	3.73
AUTRES CHARGES EXTERNES	2 626		3 183		556	17.47
CHARGES LOCAT.COPROPRIETE	1 782		1 571		211	13.43
ENTRETIEN ET REPARATIONS /IMM	119		805		687	85.28
PRIME S D'ASSURANCE	113		105		8	7.35
HONORAIRES EXPERT-COMPTABLE	610		702		92	13.04
FRAIS BANCAIRES	4				4	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 281		1 285		4	0.31
CFE	646		640		6	0.94
TAXES FONCIERES	635		645		10	1.55
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 313		2 313			
DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	2 313		2 313			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6 220		6 781		560	8.26
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	4 112		3 179		932	29.32
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	4 112		3 179		932	29.32

Balance Générale

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

brouillard

(Période au 31/12/2020)

COMPTE	INTITULE	DEBIT	CREDIT	SOLDE N	SOLDE N-1	SOLDE N-2
10800000	COMPTE DE L'EXPLOITANT	10 332.00	103 438.96	93 106.96-	96 260.74-	97 794.26-
	Total classe 10	10 332.00	103 438.96	93 106.96-	96 260.74-	97 794.26-
12000000	RESULT. EXERCICE BENEFICE	3 179.45	3 179.45			
	Total classe 12	3 179.45	3 179.45			
	Total classe 1	13 511.45	106 618.41	93 106.96-	96 260.74-	97 794.26-
21310000	IMMEUBLE	118 000.00		118 000.00	118 000.00	118 000.00
21310100	FRAIS D'ACHAT	9 431.80		9 431.80	9 431.80	9 431.80
	Total classe 21	127 431.80		127 431.80	127 431.80	127 431.80
28130000	AMORT.IMMEUBLE		8 496.00	8 496.00-	6 372.00-	4 248.00-
28130200	AMORTISSEMENT ANTERIEUR		20 369.00	20 369.00-	20 369.00-	20 369.00-
28130300	AMORT. FRAIS D'ACHAT		756.00	756.00-	567.00-	378.00-
	Total classe 28		29 621.00	29 621.00-	27 308.00-	24 995.00-
	Total classe 2	127 431.80	29 621.00	97 810.80	100 123.80	102 436.80
40810000	FACTURES NON PARVENUES	701.50	1 311.50	610.00-	701.50-	701.50-
	Total classe 40	701.50	1 311.50	610.00-	701.50-	701.50-
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	35.59	17.89	17.70	17.89	14.05
	Total classe 48	35.59	17.89	17.70	17.89	14.05
	Total classe 4	737.09	1 329.39	592.30-	683.61-	687.45-
	COMPTES DE BILAN	141 680.34	137 568.80	4 111.54	3 179.45	3 955.09
61400100	CHARGES LOCAT.COPROPRIETE	1 781.75		1 781.75	1 570.73	1 620.00
	Total classe 614	1 781.75		1 781.75	1 570.73	1 620.00
61520000	ENTRETIEN ET REPARATIONS /IMM	118.53		118.53	805.37	
	Total classe 615	118.53		118.53	805.37	
61620000	PRIME S D'ASSURANCE	130.36	17.70	112.66	104.95	103.41
	Total classe 616	130.36	17.70	112.66	104.95	103.41
	Total classe 61	2 030.64	17.70	2 012.94	2 481.05	1 723.41
62260200	HONORAIRES EXPERT-COMPTABLE	610.00		610.00	701.50	701.50
	Total classe 622	610.00		610.00	701.50	701.50
62780000	FRAIS BANCAIRES	3.52		3.52		
	Total classe 627	3.52		3.52		
	Total classe 62	613.52		613.52	701.50	701.50
63511000	CFE	646.00		646.00	640.00	627.00
63512000	TAXES FONCIERES	635.00		635.00	645.00	640.00

Balance GénéraleExercice du 01/01/2020 au 31/12/2020
(Période au 31/12/2020)

brouillard

COMPTE	INTITULE	DEBIT	CREDIT	SOLDE N	SOLDE N-1	SOLDE N-2
	Total classe 635	1 281.00		1 281.00	1 285.00	1 267.00
	Total classe 63	1 281.00		1 281.00	1 285.00	1 267.00
68112000	DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	2 313.00		2 313.00	2 313.00	2 313.00
	Total classe 681	2 313.00		2 313.00	2 313.00	2 313.00
	Total classe 68	2 313.00		2 313.00	2 313.00	2 313.00
	Total classe 6	6 238.16	17.70	6 220.46	6 780.55	6 004.91
70830000	LOYERS IMMEUBLE		10 332.00	10 332.00-	9 960.00-	9 960.00-
	Total classe 708		10 332.00	10 332.00-	9 960.00-	9 960.00-
	Total classe 70		10 332.00	10 332.00-	9 960.00-	9 960.00-
	Total classe 7		10 332.00	10 332.00-	9 960.00-	9 960.00-
	COMPTES DE RESULTAT	6 238.16	10 349.70	4 111.54-	3 179.45-	3 955.09-
	TOTAL GENERAL	147 918.50	147 918.50			

FORMULAIRE - BIC - État de suivi des amortissements régulièrement comptabilisés dont la déduction est écartée (article 39 C, II-1 et 2 du CGI)

Pour 2020

		Parts de la structure bailleurse détenues directement ou indirectement par des personnes soumises à l'impôt sur les sociétés		Parts de la structure bailleurse détenues directement ou indirectement par des personnes physiques ou exploitants individuels	Total
		Utilisatrices du bien	Non utilisatrices du bien		
% de détention	A				
Amortissements non déduits au titre des exercices antérieurs	B				0
Amortissements non déduits au titre de l'exercice	C				0
Total avant imputation		D			
Limite d'imputation	Limite de 3 fois le montant des loyers acquis	E			
	Limite du montant des loyers acquis diminué des autres charges	F			
Imputation sur la quote- part de résultat de l'exercice des amortissements non déduits antérieurement		G			
Amortissements restant à déduire sur les exercices ultérieurs ⁽¹⁾		H			0

⁽¹⁾ A reporter ligne B de l'état de suivi servi au titre de l'exercice suivant, sous réserve de la fraction de stock d'amortissements non admis en déduction transférée dans les conditions précisées au [BOI-BIC-AMT-20-40-10-30 au I-A-2-c § 110](#).

Amortissements non déduits au titre des exercices antérieurs :	Montant
2017	€ 404
2018	€ 0.00
2019	€ -404
2020	€ 0.00
Total	€ 0,00

N° fiscal : :

N° de saisie du relevé d'identité bancaire est obligatoire

 Quitter



Civilité, Nom et Prénom du ou des titulaire(s) du compte

IBAN - Identifiant international de compte

BIC - Identifiant international de l'établissement

J'accepte que ces coordonnées bancaires soient utilisées pour le paiement de mon impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement à la source.

[En savoir plus](#)

Adresse électronique 



... j'ai encore des
corrections à apporter

Corriger ma déclaration (startDeclaration.html?id=dec2042&reset=yes)

... j'ai terminé

Signer ma déclaration



Détail du calcul

Votre déclaration en ligne n'est pas terminée. Vous devez la signer en cliquant sur le bouton en bas de l'écran résumé.

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt avant crédits d'impôt	€ 0
Impôt net	€ 0
Montant restant à payer	€ 0
Revenu fiscal de référence	€ 0
Nombre de parts	1

Fermer



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS NON RESIDENTS NOISY-LE-GRAND
S.A.I.D. 1ER SECTEUR
10 RUE DU CENTRE
TSA 10010 93465 NOISY-GD CEDEX

Merci de votre déclaration en ligne.

Cet accusé de réception est délivré par l'Administration fiscale.
Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués.

Horodatage : 13/04/2021 13:30

Numéro de l'accusé de réception :

Documents transmis :

Déclaration des revenus (N°2042)

Depuis 2020, un formulaire de restitution unique regroupe les anciens formulaires n°2042, 2042C, 2042CPRO, 2042IOM et 2042RICI

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP NON RESIDENTS NOISY-LE-GRAN
SAID 1ER SECTEUR
10 RUE DU CENTRE
93465 NOISY-LE-GRAND CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) :

Référence de l'avis :

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

Numéro FIP :

Numéro de rôle :

Date d'établissement : 26/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service :

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP NON RESIDENTS NOISY-LE-GRAND
SAID 1ER SECTEUR
10 RUE DU CENTRE
TSA 10010 93465 NOISY-GD CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence :

0

Nombre de parts :

1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance :

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
--------------------	-----------------	---------------------------------	----------------	--------------------------------------

C

RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	

1,00

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Revenus des locations meublées non professionnelles déclarés.....	4112			
Déficits des locations meublées non professionnelles antérieurs déclarés par le foyer..			18094	
Revenus des locations meublées non professionnelles imposables ⁵	4934			
Déficits des locations meublées non professionnelles antérieurs imputés en 2020.....			4934	
Revenus des locations meublées non pro. imposables du foyer				0
Revenu brut global				0
Revenu imposable				0
Application du taux minimum (article 197 A du CGI)				0
Impôt sur les revenus soumis au taux minimum....				0
Montant net de votre imposition.....				0
<hr/>				
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
<hr/>				
BASE IMPOSABLE.....		0	0	
<hr/>				
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³ :				0
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER				
<hr/>				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				0
Taux minimum quel que soit le nombre de parts ³⁸				
Reports sur les années suivantes				
Déficits des locations meublées non professionnelles non imputés à reporter sur la déclaration de vos revenus perçus en 2021 à souscrire en 2022 ²⁶				
déficits provenant de l'année 2015.....				7022

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

déficits provenant de l'année 2016.....

déficits provenant de l'année 2017.....

5345

793

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier)/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401